

Société de médecins et hôpital

Doc	a053006
Date de publication	11/05/1991
Origine	NR
Thèmes	Sociétés entre médecins et avec des non-médecins

Le Conseil national, interrogé sur la possibilité pour une institution de soins de signer un contrat avec une société constituée par un de ses médecins, a soumis ce problème à la Commission "Code et prospective".

Le Conseil adopte le projet d'avis proposé par la Commission.

Avis du Conseil national:

Le Conseil national estime qu'il n'y a, sur le plan déontologique, pas d'objection à ce qu'un contrat soit conclu entre un hôpital et une société se composant de un ou plusieurs médecins hospitaliers.